



DEC182526DR17

Décision portant nomination de M. Stéphane LAMBERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6598 intitulée Laboratoire de recherche en Hydrodynamique, Energétique et Environnement Atmosphérique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS portant nominations de M. Pierre Ferrand aux fonctions de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche 6598 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 4 mars 2008;

Considérant que M. Stéphane Lambert a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Régionale du CNRS Alsace du 27/03/07 au 24/05/07.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Stéphane Lambert, technicien de classe exceptionnelle, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6598 intitulée Laboratoire de recherche en Hydrodynamique, Energétique et Environnement Atmosphérique à compter du 1^{er} janvier 2012.

M. Stéphane Lambert exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Stéphane Lambert est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Le Directeur de l'unité

Gabrielle Inguscio

Pierre Ferrand

Visa du Directeur de l'Ecole Centrale de Nantes

Arnaud Poitou